

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JUILLET 2008

Présents : Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs Gérard LLOPEZ, Jean-Claude GIMENO, Jean-Claude PLA, Louis SBARRA, Alain ALBERT, Marie-Jeanne MULLER, René COUSIN, Alberte GARCIA, Suzanne POCURUL, Nelly MARTI, Lucienne ROUSTIT, Eric CHAVERNAC, Françoise CRASSOUS, Béatrice GIMENO, Viviane MONTIER, Thierry BEUSELINCK, Géraldine ESCANDE.

Procuration : Mme Pascale FRANSINO à Mme Béatrice GIMENO – Pierre CARLES à Claude CLARIANA – Tony LLORENS à Claude GIMENO – Jean François GUIBBERT à Gérard LLOPEZ – Jacqueline LOZANO à Alberte GARCIA.

Secrétaire de séance : Alberte GARCIA

Début de séance : 18 H 45

Le compte rendu du Conseil Municipal précédent du 27 Juin 2008 est approuvé à l'unanimité des présents.

ORDRE DU JOUR

DELIBERATIONS :

I – CONVENTION DE TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE CONCERNANT LA CREATION D'UN GIRATOIRE RD 14 ET CONVENTION D'ENTRETIEN :

Après contacts pris avec Hérault Aménagement et considérant que les travaux concernés par les conventions sont en liens directs avec le PAE actuellement en cours d'études et doivent être effectués dans un délai maximum de 24 mois, cette question est repoussée à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal et ne sera réexaminés qu'après la rentrée de Septembre.

II – TRAVAUX CHAPELLE SAINT PIERRE :

La rénovation de la Chapelle Saint Pierre située au cimetière est envisagée.

Le Conseil à l'unanimité des présents + 5 procurations autorise Monsieur le Maire à lancer l'étude et la procédure nécessaire à la mise en concurrence des architectes susceptibles d'assurer la maîtrise d'ouvrage de ce projet.

III – PAE – CAMP REDOUN :

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du Conseil Municipal du 5/06/08 le Conseil avait donné son accord pour lancer la mise en concurrence pour le choix du Cabinet d'études chargé de l'élaboration du PAE « Camp Redoun » comprenant le secteur de la Cave Coopérative, le giratoire et aménagement du RD 14.

La CAO, réunie dans sa séance du 24/06/08 a retenu Hérault Aménagement pour son offre la mieux et moins disante de 8979 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents + 5 procurations approuve le choix de la CAO et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement et toutes pièces utiles pour la réalisation de l'étude avec Hérault Aménagement.

IV – RAPPORT D'EXPLOITATION 2007 :

a) Rapport d'exploitation 2007 – Eclairage Public – (Citéos) :

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 5 procurations prend acte du contenu du rapport d'exploitation 2007 d'éclairage public.

b) Comptes annuels 2007 – FDI Habitat – :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les comptes annuels 2007 de FDI Habitat. Le Conseil, à l'unanimité des présents + 5 procurations, prend acte de leur contenu.

V – TRAVAUX DE REFECTION DE VOIRIE :

Monsieur le Maire, selon accord du Conseil Municipal du 05/06/08, a signé l'acte d'engagement pour la réalisation des travaux de réfection de voirie avec l'entreprise BRAULT TP, qui a été retenue par la CAO du 24/06/08 pour son offre la moins disante à un montant de 13 000 € HT (15 548 € TTC).

VI – S.M.V.O. :

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 5 procurations accepte l'adhésion du SIGAL et de la commune de Cers au Syndicat Mixte de la Vallée de l'Orb et du Libron (SMVOL) et approuve les nouveaux statuts du SMVOL :

- en transformant le SMVO en SMVOL,
- en intégrant dans son objet le territoire du bassin versant du Libron,
- en portant de 40 à 45 le nombre de membres de la structure.

En ne modifiant pas les autres articles.

VII – RETROCESSION CONCESSION CIMETIERE :

Il est proposé la reprise de la concession cimetière de Monsieur Jules VIDAL n°19510001- (titre de concession n° 254.

S'agissant d'un emplacement de 9,86 m², le prix actuellement en vigueur est de 700 €.

Ce montant sera prélevé au Budget Primitif de la Commune.

Vote : Pour : 18 + 5 procurations

Contre : 0

Abstention : 0

VIII – HERAULT ENERGIES – CONVENTION POSTE ELECTRIQUE :

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il y aurait lieu de signer une convention avec Hérault Energies concernant la mise à disposition du terrain E 738 « Les Prés de Gours » pour l'implantation d'un poste de transformation électrique (2.58 m² au sol) – PSSA- pour le fonctionnement du lagunage.

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité des présents + 5 procurations,

Approuve les termes de la convention précitée et autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition du terrain E 738 « Les Prés de Gours » avec Hérault Energies pour l'implantation d'un poste de transformation électrique nécessaire au fonctionnement du lagunage.

QUESTIONS DIVERSES :

- Monsieur le Maire rappelle le programme de la Fête Locale qui se déroulera du 1^{er} au 4 Août 2008 :

- 1^{er} /08/08 : Orchestre Paul Selmer
 - 02/08/08 : Orchestre Pulsion
 - 03/08/08 : Orchestre Chamade
 - 04/08/08 : Orchestre Paul Selmer
- Concours de pétanque tous les jours.

Le Comité des Fêtes invitent les membres du Conseil Municipal, accompagnés de leurs conjoints(es), à un apéritif dans la cour des écoles le Dimanche 3 Août 2008 à 19 h.

- Le Bar Le Glacier organisera une bodéga devant son commerce pendant les 4 jours de la Fête Locale.

- Les Jeunes Belges (3 animateurs + 15 jeunes) – l'Eté Jeunes – sont arrivés depuis le 28/07/08. Ils resteront jusqu'au 06/08/08. Un apéritif est organisé le Vendredi 1^{er} Août 2008 à 18h30 dans la Cour des Ecoles.

- Monsieur le Maire a reçu des doléances des riverains du Parking Municipal concernant les nuisances sonores des bodégas. Mardi 29/07, ils ont été reçus en Mairie et certaines mesures pour limiter ces nuisances ont été convenues.

- Compte rendu de la réunion avec BRL mandaté pour la réalisation du Plan de Sauvegarde des Risques – volet inondations -

- Le Branchement du Lagunage est prévu pour le 06/08/08. La dernière phase des travaux de l'entreprise BESSIERES commencera le 18/08/08 et se terminera la dernière semaine d'Août.

C. Gimeno : Tout match est interdit sur le terrain en herbe au Stade Zizou Vidal pendant les mois de Juillet et Août (traitement de la pelouse). Le terrain synthétique est utilisé ponctuellement sur demande. Une réunion à la Mairie de Vendres est prévue le Mardi 26/08/08 avec les représentants des communes de Vendres, Sauvian et Lespignan et des associations de l'EVL, des Arlequins et du FCLV pour la programmation de l'occupation des stades.

G. Escande : informe l'assemblée d'une proposition de mise en place de « chèques vacances » en faveur de personnes modestes non imposables.

A. Albert : se fait confirmer que la fontaine détruite route de Nissan sera remise en état. Il signale également que l'emplacement de l'arrêt de bus scolaire et ramassage sablières de la Place de la Bascule est dangereux.

S. Pocurul : se fait confirmer que les courriers de demande de défrichage aux propriétaires de terrains vagues ont bien été envoyés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30